

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**  
**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**BUT 2<sup>ème</sup> année**

**Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.**  
**Le dossier est à envoyer impérativement complet (\*) avant le 12/07/2023.**

- Le dossier d'inscription complété à télécharger sur [www.iut-rodez.fr](http://www.iut-rodez.fr), daté et signé,
- 1 photo d'identité actuelle à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- La copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à l'Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr> (exonération totale pour les alternants en contrat de professionnalisation),
- L'attestation annuelle de responsabilité civile valide sur la période universitaire (de septembre 2023 à juin 2024),
- L'autorisation de sortie pour les étudiants mineurs,
- L'autorisation d'exploitation de l'image,
- La fiche de consentement,
- Droits d'inscription, **paiement par chèque uniquement**. Aucun paiement en espèce ne sera accepté.

**Non boursier** : 170€ à l'ordre du Régisseur de l'IUT de Rodez

**Boursier** : exonération totale sur présentation de l'attribution conditionnelle de bourses

**Alternant** : **exonération totale sur présentation du CERFA signé**

- L'original** de la carte d'étudiant pour mise à jour (carte MUT),

**SELON VOTRE SITUATION**

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- Le **CERFA signé** (\*Ce document pourra être communiqué après le 12/07/2023, date limite de remise des dossiers, dans le cas où celui-ci serait en attente de signature ou si vous êtes encore en recherche d'une entreprise.)

CERFA 10103*10 ou FA 13 :	Contrat d'apprentissage
CERFA 12434*03 ou EJ 20 :	Contrat de professionnalisation
- L'attribution conditionnelle de bourses 2023-2024 (recto/verso), **l'absence de ce document au moment de l'inscription entraîne le paiement dans sa totalité des droits d'inscription**,
- Un RIB au nom de l'étudiant (pour les étudiants boursiers).

Le dossier est à envoyer impérativement **complet (\*) avant le 12/07/2023**, à :

IUT de Rodez – Inscriptions  
50, avenue de Bordeaux  
12000 RODEZ

Pour toutes questions complémentaires : [scolarite@iut-rodez.fr](mailto:scolarite@iut-rodez.fr).